

Le prince d'Orange à des Pruneaux.

Anvers. 16 septembre 1579.

Il n'a pas encore pu parler aux députés d'Utrecht, avec lesquels il traitera lorsqu'il sera à Gand. ²⁾ Il espère que tout ira mieux qu'auparavant.

Publié: Groen van Prinsterer, Archives de la maison d'Orange, t. VII, p. 84.

1) La révolte de la Roche-Guyon, lequel, selon qu'Harengier manda à des Pruneaux, par une lettre anonyme du 16 (*L. O. F. f. Ms. 3286 [Ms. Béth. Reg. 8789]. f° 19. B. N. P. cop. H.*), se retira sur les frontières de l'Allemagne où les huguenots commençaient à s'amasser.

2) Deux jours après que cette lettre fut écrite, quelques députés de l'assemblée de l'union d'Utrecht arrivèrent à Gand afin d'obtenir l'avis du prince d'Orange sur quatre points: la paix, les finances, la négociation avec le duc d'Anjou et le nouveau gouvernement. Bor (t. XIV, f° 159) reproduit en entier cet avis qui est

daté du 28 septembre et qui fut publié par ordre du prince (Voyez van Meteren, l. X, f^o 163). Nous croyons devoir en relever les points les plus saillants qui se rapportent à notre sujet.

Après avoir déclaré que la paix n'était pas acceptable aux conditions présentées par les médiateurs à Cologne, et qu'il avait déclaré ses intentions, à l'égard des finances, conformes à celles de l'assemblée, le prince d'Orange énonçait comme suit son opinion sur le troisième point: si l'on ne voulait pas accepter la paix, mais continuer la guerre, aucun prince n'était aussi apte à secourir les Pays-Bas que le duc d'Anjou ou la reine d'Angleterre, puisque nonobstant des efforts réitérés, ni l'empereur lui-même, ni les princes de l'empire n'ont pu être amenés à porter quelque secours à ces pays, quoiqu'ils fussent membres de l'empire. Puis le prince connaît l'intention de la reine d'Angleterre, favorable autant quant à la protection de ces pays qu'à l'égard du duc d'Anjou; de plus il est nécessaire qu'on ait un prince qui soit présent sur les lieux. C'est pourquoi il croit qu'il ne reste plus d'autre moyen que de demander l'appui du duc, sous condition que le pays soit assisté de troupes en nombre suffisant etc., pour tenir tête aux espagnols et que la religion soit assurée aussi bien que les privilèges de toutes les provinces, sans y rien changer. Mais si les provinces trouvent mieux de ne pas choisir un prince pour protecteur, il est prêt à se ranger à leur avis, promettant de leur prêter son service et assistance en tout ce qu'ils veulent faire pour le bien du pays, leur recommandant de prendre bien garde aux meilleurs moyens pour résister à un ennemi aussi puissant et redoutable que le leur. Puis il croit qu'il ne faut pas avant ce temps-là entrer en négociation particulière avec le duc, suivant l'avis des députés qui sont d'opinion qu'il ne faut rien traiter avec quelque potentat durant la négociation de Cologne, mais premièrement finir la négociation, soit en concluant la paix ou en se désistant de toutes négociations, et alors prendre résolution finale sur tous les points, suivant l'avis des provinces unies.

Ainsi le prince d'Orange, tout en déclarant l'élection du duc d'Anjou comme le seul moyen efficace de continuer la résistance au roi, n'était pour cela nullement chaleureux dans sa recommandation; il est loin d'en faire un *sine qua non*. Apparemment il crut prudent de ne pas trop insister sur un point auquel à la fin les provinces de l'union viendraient d'elles-mêmes. Car supposer qu'en ce moment il ait pu croire qu'il y eut un moyen de résister

à l'Espagne, sans admettre la souveraineté ou du moins la protection du duc et se procurer par ce moyen l'appui de la France et même de l'Angleterre, c'est ce qui nous paraît invraisemblable. La situation était trop changée pour cela, depuis le mois d'août de l'année passée, alors que toutes les provinces étaient encore unies et que les malcontents n'existaient pas encore. Il faut aussi se rappeler qu'alors la cour de France semblait assez hostile au duc, tandis que la reine d'Angleterre s'opposait aussi énergiquement que faire se pouvait à tout accord à conclure avec lui, tandis que l'appui des protestants de France et d'Allemagne semblait aussi assuré qu'efficace, et tandis que les forces de l'Espagne ne paraissaient encore nullement aussi menaçantes que maintenant que les états n'avaient pas même une armée capable de disputer le plat pays au prince de Parme. Sans même admettre avec Groen van Prinsterer (*Archives*, t. VII, p. 6) que le prince d'Orange se faisait de la France une image trop belle, il est certain qu'il la croyait la seule puissance capable d'entrer en lutte pour les Pays-Bas, et non seulement capable mais même portée ou plutôt obligée à cela.

Ce qu'il faut aussi remarquer dans cette recommandation assez vague et indéfinie, c'est le manque de tout éloge du duc. Le comte Jean le dépeint comme un homme auquel on ne doit se fier que parce qu'il ne saura nuire; les états généraux au contraire l'avaient dépeint aux états de Hollande comme un prince bon et aimant la justice, qui ne méritait nullement la méfiance qu'on lui témoignait, et plus tard nous verrons Marnix et d'autres le louer comme un modèle de toutes les vertus. Mais le prince d'Orange n'en dit rien; pour lui le duc n'est que le représentant de la puissance française, qu'il faut appeler pour cette raison seulement, mais qu'il faut pourtant appeler; ainsi donc sa personnalité n'importe guère: bon ou mauvais, c'est le seul prince qu'on a.

Ce qu'il paraît avoir prévu se réalisa; lentement les provinces de l'union se désistèrent de leur opposition, et tandis que les états généraux continuaient encore les négociations parfaitement inutiles à Cologne, afin de montrer leur bon vouloir aux wallons, les provinces unies commençaient déjà à regarder un accord avec le duc d'Anjou, comme une chose inévitable. La preuve se montrera dans la suite.
